

Inauguration du monument en hommage aux morts pour la France en opérations extérieures

Samedi 9 mars 2019

Intervention de Mme Véronique SOLERE
Directrice de cabinet de la Préfecture

Depuis plus d'un demi-siècle, les soldats de la France défendent à l'extérieur de nos frontières nos valeurs et notre sécurité. Leur engagement témoigne de la détermination de notre pays à assumer ses responsabilités sur la scène internationale tout en assurant quotidiennement la sécurité de tous nos concitoyens. Partout dans le monde, nos militaires participent à la préservation de la sécurité internationale, à la résolution des crises, à la protection des populations civiles et de nos ressortissants, à la sécurisation des zones déstabilisées et de nos intérêts nationaux.

Cet engagement a un prix. Depuis cinq décennies, plusieurs centaines de soldats, de marins et d'aviateurs ont consenti le sacrifice de leur vie sur les différents théâtres d'opération, pour la sécurité de la France et des Français. La nation a contracté à leur égard une dette qui ne s'éteindra pas. Cette reconnaissance était exprimée jusqu'à présent de manière insuffisamment visible, pouvant donner l'impression de laisser dans l'ombre ces Français tombés pour notre liberté.

Je tiens par conséquent à saluer l'initiative courageuse de l'association nationale des titulaires du Titre de reconnaissance de la Nation et de son président, M. Alain COUPERIE, d'avoir impulsé la construction de ce mémorial rendant hommage à nos soldats morts pour la France en opérations extérieures. Ce monument témoigne désormais de la reconnaissance de la Nation et entretient la mémoire de ces soldats qui sont l'honneur de notre pays. Ce monument est aussi un rappel permanent du devoir que nous avons de faire vivre les valeurs de la République pour lesquelles ils sont tombés.

Le département du Morbihan connaît le prix de cet engagement. A Vannes : au 3^{ème} RIMa et dans les jardins de la Garenne ; à Lorient, Lanester, Lann-Bihoué : dans toutes les implantations de la Marine ; aux écoles de Saint-Cyr Coëtuidan, les stèles et monuments rappellent la mémoire de nos soldats d'hier et d'aujourd'hui, autant de héros discrets qui ont tenu leur engagement jusqu'au sacrifice suprême.

En ce jour solennel, il convient de rappeler aussi que l'année 2019 marque le dixième anniversaire de l'engagement du 3^{ème} RIMa en Afghanistan. Cette journée d'hommage ne pourrait s'achever sans rappeler la mort au champ d'honneur, il y a 10 ans, du caporal-chef Anthony BODIN, du caporal-chef Johan NAGUIN, du sergent Thomas ROUSSELLE, du

caporal Kévin LEMOINE, du sergent-chef Johann HIVIN-GIRARD. Nos pensées vont aussi à leur familles, parents, épouses et enfants. Ces cinq soldats seront à nouveau honorés lors de l'inauguration du monument national en hommage aux morts pour la France en opérations extérieures prévue en septembre prochain dans le parc André Citroën à Paris. Au total, 544 noms seront inscrits sur ce monument, 544 noms symbolisant le sacrifice de cette nouvelle « génération du feu ». Ce monument, comme ceux construits il y a cent ans à la fin de la Grande Guerre, signifiera que la Nation n'oublie pas ceux qui sont tombés pour elle, qu'elle reconnaît l'importance et la valeur de leur sacrifice.

Ce sens de l'engagement sera aussi au cœur des enseignements et des échanges qui seront prochainement mis en œuvre dans le cadre du service national universel. Dès le mois de juin, dans 13 départements pilotes, dont le Morbihan, 2 à 3000 jeunes volontaires participeront à un séjour de quinze jours visant à impliquer davantage la jeunesse française dans la vie de la Nation, de promouvoir la notion d'engagement et de favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Tous ces jeunes pourront trouver dans le sacrifice de nos soldats des sources de réflexion sur la nation, le courage, l'honneur et l'esprit de défense.

Pour conclure, je souhaiterais rappeler les mots de Mme Florence PARLY, ministre des armées qui, dans ses vœux aux armées en janvier dernier évoquait le sacrifice de nos soldats par ces termes : « Sous le feu ennemi, en exercice comme à l'entraînement, ils sont allés au bout de leur engagement. Je veux leur rendre hommage, comme à tous ceux qui souffrent dans leur chair ou dans leur esprit, pour le service de la France. Leurs sacrifices nous obligent. Ils nous obligent à nous donner, à nous dépasser pour la défense de la France. Ils nous obligent à protéger les Français, à faire vivre les valeurs dans lesquelles ils ont cru et pour lesquelles ils sont tombés ».

Je vous remercie de votre attention